

Proposition de projet au Gouvernement d'Italie

Protection et assistance aux réfugiés et demandeurs d'asile dans la ville d'Agadez



© UNHCR / The Humanitarian Center of Agadez is not connected to the national water supply network. As an interim strategy, UNHCR is providing water to the people under its mandate through daily water trucks

May 2020

I. RESUME DU PROJET

A) Projet proposé	Protection et assistance aux demandeurs d'asile et réfugiés dans la ville d'Agadez
B) Objectif principal	Améliorer les conditions de vie et l'accès à la protection des réfugiés et demandeurs d'asile dans la ville d'Agadez tout en prenant en compte la dimension de la cohésion sociale avec les habitants de la ville d'Agadez.
C) Beneficiariaires	Direct: <ul style="list-style-type: none">- Réfugiés et demandeurs d'asile dans la ville d'Agadez enregistrés par le HCR: 1 043- Etudiants de l'Université d'Agadez: 7 000 Indirect: <ul style="list-style-type: none">- Population Agadez: 137 354
D) Date de mise en oeuvre	1er juillet 2020 – 30 juin 2021
E) Budget demandé	EUR 2,150,000

1. Origines et raisons de l'intervention

a) Raison de l'intervention

Le Niger et la ville d'Agadez en particulier, est le carrefour d'où partent les deux principales routes migratoires en direction de l'Algérie et de la Libye. Parmi ces personnes en mouvement, certains sont des réfugiés, c'est-à-dire des personnes ayant fui leur pays d'origine en raison de craintes de persécution, ou bien ne pouvant y retourner du fait de l'existence d'une situation de violence généralisée (guerre, rébellion). A la date du 15 Mai 2020, le HCR compte 1 043 personnes dans sa base de données.

Ces personnes sont principalement des ressortissants soudanais, qui ont été identifiées comme ayant besoin d'une protection internationale. La plupart d'entre eux revient de la Libye mais d'autres font partie des personnes refoulées par l'Algérie. Des arrivées régulières continuent d'être enregistrées. Les développements en Libye et en Algérie laissent présager que les mouvements descendant vers le Niger devraient se prolonger dans le temps.

En réponse à la situation humanitaire et sécuritaire extrêmement complexe en Libye et dans tout le Sahel, le Niger devient de plus en plus le seul espace alternatif de protection et de solutions pour les demandeurs d'asile et les réfugiés. Le gouvernement nigérien, pays confronté à une crise majeure des réfugiés dans ses pays voisins, fait preuve d'une solidarité exemplaire envers les réfugiés et les demandeurs d'asile qui arrivent dans son pays.

Indicateurs d'un parcours migratoire complexe, plus de 40% des réfugiés enregistrés ont subi la torture lors de leurs parcours migratoire, 25% souffrent de problèmes de santé sévère. La majorité des femmes ont été victimes de violences sexuelles basées sur le genre. 10% des réfugiés/demandeurs d'asile présents à Agadez sont des enfants à risque de protection et 3 % sont des enfants non accompagnés et séparés. Les plus vulnérables sont

hébergés dans des maisons d'hôtes à Agadez par le HCR, et ont reçu une protection et une assistance immédiates, tandis que la majorité sont hébergés dans un centre humanitaire dans la périphérie d'Agadez, qui est géré par le HCR et ses partenaires. Ici, les demandeurs d'asile reçoivent protection et assistance. Avec la situation désastreuse des droits de l'homme en Libye, il est possible que le nombre de personnes relevant de la compétence du HCR qui arrivent à Agadez continue d'augmenter.

Parmi les personnes actuellement présentes à Agadez, plus de 13 % ont été précédemment enregistrées par le HCR dans un autre pays ou disposent de cartes de réfugiés délivrées dans d'autres pays, principalement au Tchad. Ces personnes qui arrivent à Agadez sont le plus souvent des personnes sans capital social ni capital économique. Elles dépendent totalement de l'assistance humanitaire.

La majorité vit dans un centre humanitaire en périphérie d'Agadez. Les plus vulnérables (environ 100 personnes) sont hébergés dans des maisons d'hôtes de la ville d'Agadez. Le gouvernement, le HCR, les agences et partenaires sœurs identifient les demandeurs d'asile dans les flux migratoires et fournissent à ces personnes une protection et une assistance.

Les communautés hôtes des migrants et d'autres personnes vulnérables sont souvent dans une situation économique très fragile. Cet état de fait a engendré des tensions, allant parfois jusqu'au conflit entre les populations migrantes/réfugiées et la communauté hôte qui les accueille dans la région d'Agadez. Afin de réduire les effets négatifs que la présence des migrants, réfugiés et autres personnes vulnérables pourraient avoir sur ces communautés, il est important d'appuyer le processus de développement communautaire. Aussi le faible niveau d'instruction aussi bien pour les populations migrantes et les populations hôtes peut exacerber les conflits et les tensions entre ces groupes. En plus des aspects de compétence de vie courante, au Niger les leaders religieux et traditionnels sont un noyau solide de soutien à la cohésion sociale

b) Stratégie du HCR à Agadez

Le principal objectif du HCR est de veiller à ce que les personnes ayant besoin d'une protection internationale aient accès à l'asile. Par conséquent, le HCR investit dans le renforcement structurel du système d'asile nigérien. En outre, le HCR apporte une assistance individuelle aux personnes relevant de son mandat et vise à trouver des solutions durables, telles que la réinstallation, l'intégration locale ou un retour volontaire dans le pays d'origine si les conditions de sécurité le permettent. Des voies légales complémentaires, telles que le regroupement familial, le visa d'études ou les évacuations humanitaires sont également examinées.

À Agadez, le HCR a continuellement investi dans le renforcement du système national de détermination du statut de réfugié (DSR) par un soutien financier et humain, afin d'améliorer sa capacité technique à mener la DSR de manière efficace et efficiente.

Les ressources financières du HCR pour mettre en œuvre sa stratégie sont extrêmement limitées. La situation s'est complexifiée fin 2020 - début 2021 avec la dégradation massive du centre humanitaire suite à une manifestation d'une minorité de demandeurs d'asile, manifestation qui a totalement dégénéré. Pour soutenir le gouvernement nigérien, le soutien de la communauté internationale est recherché pour atténuer la pression des pays d'accueil, comme convenu dans le Pacte mondial pour les réfugiés. Il est essentiel que le gouvernement du Niger ne soit pas laissé seul pour gérer et trouver des solutions pour les réfugiés et les demandeurs d'asile à Agadez.

2. Description de l'initiative

Objectif général :

Améliorer les conditions de vie et l'accès à la protection des réfugiés et demandeurs d'asile dans la ville d'Agadez tout en prenant en compte la dimension de la cohésion sociale avec les habitants de la ville d'Agadez

Résultats :

1. La protection et l'assistance au bénéfice des réfugiés et demandeur d'asile sont renforcées
2. L'accès à l'eau est renforcé et la coexistence pacifique entre les réfugiés et demandeurs d'asile et les communautés locales est promue

Activités :

R1 : La protection et l'assistance au bénéfice des réfugiés et demandeur d'asile sont renforcées

Nombre de bénéficiaires : 1043 réfugiés et demandeurs d'asile

- Monitoring de protection : Renforcer le monitoring de protection pour les réfugiés et demandeurs d'asile : assurer l'accès au territoire et l'identification proactive des cas ;
- Réponse de protection : Renforcer la protection à travers un accompagnement de la protection à base communautaire, y compris le renforcement et l'expansion de la mobilisation communautaire (sensibilisations, causeries éducatives, approche participatif, ...), renforcement de la protection de l'enfance;
- Assistance directe : Fournir un paquet d'assistance individuelle (vivres, eau, biens non-alimentaires, vêtements, suivi médical (dont la santé mentale), éducation, formation professionnelle, ...
- Accueil et installation : Soutenir le dispositif d'accueil et installation des réfugiés et demandeurs d'asile : location cases de passage, construction de 200 abris en banco au niveau du site humanitaire ; éclairage solaire sur le site ;
- Solutions : Trouver des solutions durables, telles que la réinstallation, l'intégration locale ou le retour volontaire dans le premier pays d'asile. Des voies légales complémentaires, telles que le regroupement familial, le visa d'études ou les évacuations humanitaires sont également examinées.

R2 : L'accès à l'eau est renforcé et la coexistence pacifique entre les réfugiés et demandeurs d'asile et les communautés locales est promue

Nombre de bénéficiaires :

- 1043 réfugiés et demandeurs d'asile
- 700 étudiants et professeurs fréquentant l'Université d'Agadez
- 137,354 personnes vivant dans la ville d'Agadez (2017, Institut National de Statistique Nigérienne)
- Extension du réseau d'eau : Afin d'améliorer l'accès à l'eau des demandeurs d'asile hébergés dans le centre humanitaire d'Agadez, le réseau d'eau d'Agadez sera étendu de la ville au Centre Humanitaire. La canalisation passera par l'université d'Agadez pour desservir les étudiants de la communauté d'accueil et les villages alentours qui jusqu'ici n'ont pas accès au réseau d'eau public ;

- Reboisement de 15 hectares autour du centre humanitaire afin de rendre l'espace plus vert et plus ombragé, de protéger davantage contre les intempéries (tempêtes de sable) et de renforcer la cohésion sociale avec les villages autour ;
- Coexistence pacifique : à travers des causeries-débat sur les chaînes radio, sensibilisations sur les radios locales, coopération Festival de l'Air et Curé Salé. L'accent sera mis sur le renforcement du leadership des femmes dans la réduction des pratiques discriminatoires et des conflits sociaux pour promouvoir la cohésion sociale.

3. Coordination et synergies

Le HCR, l'OIM et le gouvernement du Niger ont signé un protocole d'accord sur l'identification et le référencement des migrants et réfugiés dans le cadre des mouvements mixtes. Le HCR et OIM entretiennent une relation dynamique au niveau d'Agadez. Une attention particulière est également portée sur le renforcement des capacités des autorités régionales dans la coordination de la réponse aux mouvements mixtes et centrale.

Dans le cadre spécifique de cette intervention le HCR et UNFPA travailleront étroitement pour la composante santé (dont le renforcement des services de santé) et GBV qui sera mis en œuvre par UNFPA. Sur la base du protocole d'accord signé entre les directions exécutives du HCR et de UNFPA en 2018, les représentations des deux agences ont signé au Niger en 2019 un cadre de partenariat pour la préparation et la réponse aux populations vulnérables sur les avantages comparatifs de chaque agence dans la préparation et la réponse aux populations vulnérables. Ce partenariat a permis de développer des programmes conjoints en faveur des réfugiés, les déplacés internes et les communautés hôtes des 4 régions les plus affectées par la crise humanitaire (Diffa, Tillabéry, Tahoua et Maradi). Ainsi dans le domaine de la santé, l'UNFPA a équipé 6 centres de santé appuyés par le HCR et affecté des ressources humaines notamment les sages-femmes pour garantir des soins de santé de la reproduction. Dans le domaine de la protection, l'UNFPA a appuyé les zones accueillant les réfugiés par sa stratégie de prévention et de réponse aux VBG.

4. Défis existants, anticipés et stratégie de riposte

Les défis existants et anticipés par rapport à la pandémie du COVID-19 sont attendus sur :

- L'accès aux populations déplacées – notamment ceux dans les flux migratoires mixtes. Le HCR travaille sur une stratégie de monitoring de protection pour mieux faire connaître son mandat aux personnes sous le mandat du HCR dans les flux migratoires mixtes ;
- Les économies et les moyens d'existence sur l'ensemble du pays et dans les zones accueillant les déplacés forcés. Ces zones font déjà face à une crise économique profonde liée à l'insécurité. L'impact sur la situation nutritionnelle et alimentaire des populations devrait être particulièrement marqué ;
- La provision des services de base (eau, santé, éducation) déjà largement dépendante des interventions humanitaires dans les zones accueillant les déplacés forcés. La fermeture des écoles représente un nouveau défi dans un contexte marqué par des taux de scolarisation particulièrement bas ;
- Le risque de stigmatisation et de discrimination des réfugiés et des personnes déplacées internes en cas d'enregistrement de cas positifs de Covid-19 au sein de ces populations ;

- La vulnérabilité accrue des femmes, enfants et personnes à besoins spécifiques (y compris les cas de HIV et personnes atteintes de maladies chroniques) vulnérabilité accentuée par la réduction de l'accès aux services de base et aux moyens d'existence. Cette vulnérabilité accroît le risque d'abus et d'exploitation, de SGBV et de sexe de survie. Pour les enfants, l'anxiété et la frustration des parents pourraient entraîner une augmentation de la violence. Si les personnes qui s'occupent des enfants sont infectées, mises en quarantaine ou décèdent, cela pourrait entraîner des problèmes de protection et des problèmes psychosociaux pour les enfants ;
- Le processus de DSR, les évacuations depuis la Libye, les programmes de réinstallation et de voies alternatives à la réinstallation (vols humanitaires/corridors humanitaires) des réfugiés vulnérables dont ceux d'Agadez drastiquement ralenties dans le cadre des mesures de prévention. Le HCR est en train de finaliser une stratégie de DSR en temps de COVID qui permettra une continuation d'activités adaptée au contexte.

5. Partenaires de mise en œuvre

- Action pour le Bien-Etre (APBE): ONG locale responsable pour le monitoring de protection, l'assistance, l'accueil, reboisement, projets de coexistence pacifique
- African Initiatives for Relief and Development (AIRD) : distribution d'eau
- Société de Patrimoine des Eaux Niger (SPEN) : travaux extension réseau d'eau
- INTERSOS: ONG internationale italienne responsable pour la réponse protection
- COOPI : ONG internationale italienne responsable pour la réponse protection
- Sultanat Agadez : coexistence pacifique

6. Budget

	Totalité besoins USD	Totalité besoins EUR	Contribution totale Italie EUR
R1 : La protection et l'assistance au bénéfice des réfugiés et demandeur d'asile sont renforcées			
Monitoring de protection	37.023	33.354	33.354
Réponse de protection	392.061	353.208	353.208
Assistance directe	929.897	837.745	339.921
Accueil et installation (location 2 cases + 200 maisons)	553.147	498.331	498.331
Solutions	45.948	41.395	41.395
TOTAL R1	1.958.076	1.764.032	1.266.209
R2 : L'accès à l'eau est renforcé et la coexistence pacifique entre les réfugiés et demandeurs d'asile et les communautés locales est promue			
Eau (camions, réseau, installation)	767.997	691.889	691.889
Ressources naturelles	17.487	15.754	15.754
Coexistence pacifique	49.869	44.927	44.927
TOTAL R2	835.353	752.570	752.570
TOTAL OPERATIONS	2.793.429	2.516.602	2.018.779
Coût indirects (6,5%)	181.573	163.579	131.221
GRAND TOTAL	2.975.002	2.680.182	2.150.000